

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

## ABONNEMENTS

SUISSE: Un an ..... fr. 9.—  
Avec Bulletin officiel ..... » 13.50  
ETRANGER: Un an ..... fr. 18.—  
Avec Bulletin officiel ..... » 22.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

## ANNONCES

(Corps 7)

CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.  
SUISSE ..... 25 » | RÉCLAMES ..... 50 »  
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ“

## AVIS

A cause de la Saint Pierre, fête chômée qui se tiendra lundi 29 juin, le « Confédéré » ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine: MERCREDI 1<sup>er</sup> et VENDREDI 3 JUILLET.

## La vieille gymnastique et la Fête fédérale

Comme les anciennes religions, les anciens partis et les anciennes institutions de toutes sortes, elle a reçu bien des assauts aussi notre bonne et vieille gymnastique. Au fur et à mesure que naissaient de nouvelles corporations sportives, d'éducation ou de culture physique, on prenait dans son programme ce que l'on y trouvait de plus agréable, ne demandant que le moins possible de persévérance et de discipline collective ou individuelle. On l'envisageait alors comme désuète, manquant de base scientifique, ne répondant plus au besoin du jour, bonne tout au plus pour des tempéraments se plaisant sous un commandement et manquant d'initiative individuelle. On lui reprochait aussi de ne pas chercher à développer mieux des sujets particulièrement doués pour ne s'en tenir, telles nos écoles primaires, qu'à élever le degré de développement de l'ensemble. L'emploi des appareils paraissait, aux nouveaux venus, encombrant sinon inutile, le reck ne devait pas servir à l'élongation du corps en même temps qu'à élargir la poitrine, à se hisser avec aisance sur la barre comme gymnastique d'application, les évolutions autour de cette barre ne devaient pas développer le courage, la hardiesse, la promptitude de décision dans une position délicate en même temps que la grâce et l'élégance. Les barres parallèles ne devaient pas servir à fortifier en même temps qu'à assouplir et nos exercices d'ensemble avec leurs simples mouvements de bras, de jambes, de flexion de corps dans tous les sens n'étaient-ils pas envisagés comme une manifestation théâtrale devant faire impression sur le gros public et non pour assouplir l'exécutant ?

Que voit-on aujourd'hui dans les nouveaux clubs qui n'ait pas été tiré du programme de travail et de concours des sociétés de gymnastique ? De tout temps on y vit des sauts, de la course, dans des conditions modestes autant que prudentes, c'est vrai, mais suffisantes cependant pour assurer au jeune homme ce qui lui sera nécessaire dans n'importe quelle circonstance. Et comme dans le passé, le programme gymnastique, dans son ensemble, ne peut-il pas être considéré comme complet pour le développement du jeune homme ?

La création de tous ces nouveaux clubs sportifs ou autres, se spécialisant dans telle ou telle particularité, n'a cependant pas été un mal, bien au contraire. On ne peut que s'en louer puisqu'elle a amené à eux un assez grand nombre de jeunes gens qui se détournaient de nos sociétés de gymnastique à cause de la discipline trop rigide qui y était pratiquée. Elle a eu ceci de bon encore, d'engager notre Société de gymnastique à faire, elle aussi, un concours complet d'athlétisme léger de toutes les branches, jets, lancers, sauts, course, grimper, qui ne formaient jusqu'alors que des concours spéciaux distincts dans les fêtes de gymnastique. Tout a donc été bénéfice et pour le culte des exercices physiques et pour toutes sociétés de gymnastique ou sportives.

Durant cette évolution, le fond même de la gymnastique et de nos sociétés n'a jamais pu être ébranlé en quoi que ce soit. Personne ne peut plus contester que l'étude de nos exercices d'ensemble ne constitue pas le meilleur moyen d'assouplir le jeune homme, que ce soit à la ville ou à la campagne, à la campagne surtout où cet assouplissement retarde l'arrivée de la fatigue et permet en conséquence un plus grand rendement dans le travail des champs.

L'esprit de corps et de discipline des sociétés de gymnastique s'adapte le mieux à nos institutions, à notre caractère et à notre tempérament. La gymnastique, plus que tout autre sport, est accessible au plus grand nombre, dans n'importe quelle partie de notre

activité nationale: agriculture, commerce et industrie.

La Société fédérale de gymnastique vit en harmonie avec toutes les sociétés sportives nouvelles. Cela doit être ainsi. Et si, sans mot dire et sans plainte, elle a résisté comme du roc aux assauts qui lui étaient donnés, c'est parce qu'elle est la vérité et ne fait concurrence à personne. Elle prépare à toutes les spécialités et à l'épanouissement des dons particuliers de chaque individualité. Elle a toujours été exempte de toute menée politique ou religieuse, tout le monde, chez elle, y est également à l'aise, le riche ne se distinguant pas du pauvre ni le fort du faible. Elle rapproche au lieu de désunir et devrait donc être encore plus appuyée et soutenue qu'elle ne l'est actuellement.

La gymnastique a atteint beaucoup plus de développement en Suisse allemande qu'en Suisse romande parce que dirigée et administrée, en général, avec un soin jaloux, par le corps enseignant des écoles secondaires où il y cultive également le chant, précieux auxiliaire de la gymnastique. Que ne peut-on voir cela aussi en Suisse romande, car si deux sociétés doivent marcher la main dans la main, pour l'éducation de la jeunesse, c'est certes bien le chant et la gymnastique.

Du 17 au 21 juillet prochain, la Société fédérale de gymnastique donnera à Genève sa fête trisannuelle. Elle y réunira 724 Sociétés qui prendront part aux concours de sections. 1100 gymnastes sont inscrits pour les concours individuels aux appareils, 1100 également aux jeux nationaux, lever, jet de pierre et luttés et à peu près autant pour l'athlétisme léger: sauts, courses, jets de boulets, lancers de disque et de javelot. Tous ces concours se déroulent dans nos fêtes, avec une précision chronométrique.

Les exercices d'ensemble seront exécutés sur la plaine de Plainpalais par 15,000 gymnastes environ. Ce tableau, à lui seul, mériterait le voyage à Genève. La gymnastique féminine s'y produira également.

Tel est actuellement l'état de vie de notre vieille et bonne gymnastique, toujours à la page. Puisse-t-il en être toujours ainsi et la Société s'assurer toujours plus l'appui des autorités et de la population tout entière. Mieux que tout autre, la gymnastique rassemble, dans un même esprit de corps, la jeunesse du pays pour lequel elle entend travailler en même temps que pour l'humanité.

M. LONGCHAMP.

## Le fusil-mitrailleur

RAPPORT DE M. J. COUCHEPIN AU CONSEIL NATIONAL

(Voir « Confédéré » No 73 du 24 juin)

II

Le principal avantage du fusil-mitrailleur est sa mobilité jointe à sa puissance de feu. Cette double qualité le rend indispensable sur le champ de bataille moderne où alternent le « feu » et le « mouvement », et où ce dernier est impossible sans la protection du premier, tout spécialement dans la phase décisive: le combat rapproché. Dans la guerre d'aujourd'hui, un Français l'a dit: « l'attaque, c'est le feu qui marche, la défense c'est le feu qui arrête, la manœuvre c'est le feu qui se déplace ».

C'est sous la protection du fusil-mitrailleur, tirant à courte distance, alors que l'artillerie et la mitrailleuse lourde ne peuvent plus protéger l'avance de crainte de tirer sur nos propres troupes et que les liaisons permettant les demandes de feu sont détruites, que le grenadier et le fantassin franchissent l'espace entre la base d'assaut et la position ennemie dont ils doivent s'emparer. En contact direct avec les vagues d'infanterie, aussi mobile qu'elles, la mitrailleuse légère est à même de fournir un précieux appui de feu au bon endroit et au bon moment.

Dans la défense aussi, elle est appelée à jouer un rôle des plus importants, chez nous surtout où le terrain ne se prête guère au déplacement rapide d'engins lourds et où la densité de l'occupation sera toujours relativement faible.

Avoir immédiatement à un endroit donné un élément de feu équivalant à au moins 50 fusils, est un avantage énorme qui compose nos petits effectifs et corrige partiellement la suppression des quatrièmes compagnies des bataillons résultant de la nouvelle organisation des troupes. Nous sommes bientôt les seuls à ne pas être pourvus du fusil-mitrailleur, même les Rifains du Maroc en sont abondamment munis.

M. Couchepin renvoie ses collègues au message ad hoc du Conseil fédéral qui renseigne d'une façon très détaillée sur la nécessité d'ordre tactique d'introduire le fusil-mitrailleur dans notre armée. Il dira seulement que ceux qui ont la responsabilité du maintien d'une armée apte à remplir son rôle (stimulant qu'il est urgent de sortir de la période transitoire actuelle).

Devant une nouvelle dépense importante destinée à la défense nationale, le peuple doit chaque fois se poser la question: « Voulez-vous maintenir l'armée ou voulez-vous la supprimer? » Pour qui réfléchit et a le souci de l'indépendance du pays, il n'y a en effet, aucune solution intermédiaire. Vouloir conserver une armée mal outillée, incapable de remplir sa mission en temps de guerre, serait pure folie. Et les socialistes qui sont partisans de la suppression totale de l'armée, tout en faisant preuve de dangereuse utopie, sont plus sages et plus logiques, à mon avis, dit M. Couchepin, que certains bourgeois pusillanimes enclins à maintenir une armée, sorte de chair à canon privée des moyens modernes de défense et d'attaque les plus indispensables. Or, il n'y a plus de doute aujourd'hui que, pour pouvoir affronter le champ de bataille l'infanterie a besoin d'un organe de guerre, tel que le fusil-mitrailleur. L'introduction de ce dernier se justifie encore mieux sur notre terrain et dans notre armée de milices, faiblement dotée en artillerie, que partout ailleurs.

Pour la tâche secondaire de l'armée: le maintien de la tranquillité et de l'ordre à l'intérieur du pays, il ne serait nullement nécessaire de faire cette dépense; notre armement actuel et le bon sens du peuple suisse suffisent. Le sacrifice demandé n'est utile que pour la défense contre l'ennemi du dehors.

Sans me bercer de l'illusion de réussir à évangéliser MM. les représentants du parti socialiste, ils ne m'en voudront pas de leur rappeler la situation pour le moins curieuse et embarrassante dans laquelle se sont mis leurs coreligionnaires dans un grand pays voisin. Après s'être opposés en grande partie aux dépenses militaires, ils ont été récemment dans la pénible obligation de voter la guerre. C'est qu'il y a des réalités plus fortes que toutes les théories. On ne peut pas toujours dire en dehors des meetings: « Périssent la patrie pourvu que les principes soient sauvés ». Certains principes ne seront applicables que lorsque tous les Abd el Krim du monde y auront adhéré.

D'autre part, on objectera qu'il vaudrait mieux verser cette somme au fonds des assurances sociales. Heureusement qu'une des choses n'empêche pas l'autre. Aussi bien que l'homme ne peut vivre que de pain, un Etat ne peut vivre que de œuvres sociales. Son existence et son indépendance priment tout ! Nous resterons privés d'artillerie lourde, de canons d'infanterie, de chars d'assaut, de lance-grenades, mais nous aurons l'armement suffisant pour tenir campagne chez nous, dans un terrain où la plupart des engins que je viens d'indiquer ne sont utilisables qu'au bout d'un certain temps.

Il serait impossible de nous en tirer à meilleur compte. Tous les membres de la commission, sauf deux socialistes, se sont prononcés pour l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral relatif à l'introduction du fusil-mitrailleur.

Le Conseil des Etats l'a accepté à l'unanimité moins une voix. (Le Conseil national par 97 voix contre 36 après le débat que nous avons rapporté).

Tous les officiers suisses et surtout la troupe apprendront notre décision affirmative avec un sentiment de soulagement et, délivrés du cauchemar de périlleuse infériorité, ils ne manqueront pas de se consacrer avec

encore plus de dévouement et une nouvelle ardeur à la noble tâche de la défense nationale, dit M. Couchepin en terminant son rapport.

## POUR LE CINEMA DE MARTIGNY

Roger la Honte, comme il fallait s'y attendre, a obtenu un succès incontestablement mérité; l'intérêt de ce roman allant grandissant jusqu'au dénouement, il est certain que le Royal Verra, cette semaine, la foule des grands jours.

Au même programme, signalons un film qui vaut pour lui-même le déplacement: Au Pays Blanc. Cette bande qui vous transportera pendant une heure chez les Lapons, est une véritable merveille que chaque personne intelligente devrait voir. Le voilà, le bon cinéma! Voilà un spectacle dont vous retiendrez quelque chose! Que les ignorants, les rétrogrades, les arriérés, les « débineurs » par principe viennent voir ce beau film documentaire; nous sommes persuadés qu'à moins de mauvaise foi ils seront obligés d'en reconnaître la beauté et le caractère instructif. Ceci me suggère quelques réflexions un peu amères:

Plusieurs fois déjà notre cinéma nous a présenté de grands films éducatifs et documentaires, pourquoi ceux qui font toujours campagne contre le cinéma ne viennent-ils pas, par leur présence, soutenir la direction lorsque celle-ci nous présente de tels sujets? Est-ce par mauvaise volonté, mauvaise foi, incompréhension ou ignorance du merveilleux instrument de vulgarisation qu'est le cinéma? Cette lampe merveilleuse a conquis le monde, vous n'arrêterez pas le progrès! Alors pourquoi paraitre l'ignorer? Pourquoi aller contre un fait acquis? Vous pouvez, par votre influence, diriger votre cinéma local, vous pouvez, en venant nombreux, apporter votre appui moral à la direction qui ne cherche qu'une chose: toujours faire mieux et rechercher constamment le beau. Ce n'est pas en vous abstenant systématiquement, en discréditant sans connaissance de cause le cinéma, ce pestiféré de qui vient tout le mal, que vous ignorez totalement, que d'y aller vous éduquez la foule... et les directeurs! Venez-y une fois... déjà cette semaine, vous pourrez en repartir après la projection de « Au Pays Blanc », mais venez-y, ça vous évitera désormais de discréditer continuellement une invention merveilleuse dont les savants et les pédagogues du monde entier reconnaissent l'utilité! Ainsi la direction pourra-t-elle plus souvent présenter des films propres à éduquer le peuple.

André Dejan.

## En lisant...

« Nouvelliste » et Fête-Dieu. — M. Ch. St-Maurice trouve mesquines et déplacées les remarques d'un correspondant occasionnel du « Confédéré » qui estime que les cérémonies de la Fête-Dieu à Sion (et à Savièse aussi) pourraient s'accomplir plus simplement, avec moins de faste et de dépenses publiques. Quelques centaines de francs, qu'est-ce que c'est quand il s'agit des intérêts de la foi chrétienne et de la gloire de Dieu? Et quoi, on contesterait au bon Dieu l'hommage que lui font dans les rues de la capitale nos beaux gendarmes chamarrés, alors que des honneurs semblables sont rendus aux chefs militaires et civils, assurément moins méritants.

Les conceptions religieuses de M. Ch. St-Maurice sont toutes payennes. La valeur spirituelle d'une fête religieuse est proportionnée au décorum et au nombre de gendarmes qui paraded. Il ne faut pas qu'on puisse la confondre avec une kermesse. Si la mise en scène de la Fête-Dieu ne coûtait rien au pays, ce serait une Fête-Dieu manquée! Instituée, en 1264, par le pape Urbain IV, la Fête-Dieu faillit en 1911, sous le pontificat de Pie X, être supprimée ou tout au moins renvoyée au dimanche. C'est ce qui est arrivé en France, par exemple. Mais chez nous, grâce à ces Messieurs de Sion et de l'épiscopat suisse, tous plus catholiques que le pape, nous avons eu le « privilège » de conserver la solennité en semaine. Les raisons qui ont plaidé en faveur du maintien de la fête le jeudi au lieu du dimanche étaient-elles inspirées d'un idéal si élevé et par des préoccupations purement religieuses? Le Liseur.

## Bex-les-Bains

L'Ondine genevoise en balade dans les Alpes vaudoises

L'Ondine genevoise fera sa course annuelle les 11 et 12 juillet prochain, dans les Alpes vaudoises et donnera deux grands concerts à Bex au Parc des Bains. Cette société comprenant 130 membres et composée d'un corps d'harmonie de 100 musiciens sous la direction de M. Gabelle, directeur de l'Harmonie Nautique, et d'un corps de fifres et tambours. M. Charrot, baryton des concerts de Genève, a bien voulu prêter son brillant concours à cette manifestation.

Les Ondins se rendront au Chamossaire et au Lac des Chavannes et donneront un concert sur l'esplanade de la gare de Bretaye.

**Othmar Vallotton**

ancien secrétaire municipal

La mort soudaine de M. Othmar Vallotton, survenue mercredi vers les 17 h., à la suite d'une brusque crise cardiaque a vivement contristé les nombreux amis que comptait le défunt à Martigny et dans la contrée. Depuis quelques années déjà, M. Vallotton souffrait d'un mal incurable aggravé encore par un accident. La dernière fois que nous l'avons rencontré, il y a deux semaines, nous avions été frappé par la pâleur de son teint. Cependant, M. Vallotton était encore sorti mardi, mais le soir même il subissait une attaque cardiaque à laquelle il résista. Le lendemain, il se sentait relativement bien quand il fut assailli par une nouvelle crise. Un quart d'heure après, il succombait.

M. Othmar Vallotton n'était âgé que de 48 ans. Fils de feu Edouard Vallotton, facteur, il était né à Martigny-Ville. Pendant sa jeunesse, notre ami défunt travailla dans l'industrie hôtelière; il pratiqua la profession de sommelier dans d'importantes maisons.

Établi dans sa ville natale, M. Vallotton joua un rôle actif dans l'administration de maintes sociétés locales d'intérêt public. Pendant seize ans, il remplit les fonctions absorbantes de secrétaire municipal. C'est au mois de janvier dernier qu'il renonça à ce poste en raison de son état de santé de plus en plus précaire.

Mais l'homme de dévouement qu'était M. Vallotton ne pouvait se soustraire aux sollicitations de ses concitoyens et amis. C'est ainsi qu'il accepta, en mutualiste fervent, l'automne dernier, en remplacement du regretté M. Gillioz, la présidence de l'importante société de secours mutuels qui recrute ses 600 membres, hommes et femmes, dans toute la région de Martigny.

Il était en outre secrétaire du Conseil d'administration de la Société coopérative de consommation, du conseil d'administration de l'infirmerie de Martigny, agent de la « Bâloise », etc. C'était un excellent membre de l'Harmonie, dont il fut vice-président, et un ponctuel employé municipal.

La mort prématurée de M. Vallotton sera vivement ressentie à Martigny. Sur la tombe ouverte de ce bon citoyen, si sincèrement attaché aux idées libérales-radicales, nous nous inclinons avec émotion et à la veuve éplorée, nous offrons nos profonds sentiments de condoléances.

L'ensevelissement de M. Vallotton aura lieu demain samedi, à 9 h. 45.

**DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT**

Le Conseil d'Etat procède aux nominations suivantes pour la période administrative 1925-1929:

Préposés aux offices de poursuites et faillites (nous ne publions que ceux de la partie romande):

Sierre: de Preux François, à Sierre.  
Hérens: Pitteloud Camille, à Vex.  
Sion: Mariéthod Isaac, à Sion.  
Conthey: Delaloye Ernest, à Ardon.  
Martigny: Girard Charles, à Martigny.  
Entremont: Delasoie Mce, à Sembrancher.  
St-Maurice: Mottet Jules, à Evionnaz.  
Monthey: Mariaux Camille, à Monthey.  
Conseil d'administration de la Banque cantonale:

MM. Armand Contat, à Monthey; Léopold Imesch, à Sierre; Ed. Volluz, à Saxon.  
Censeur de la Banque cantonale: M. Camille Selz, à Sion.

Il compose comme suit les commissions de taxation pour le nouvel impôt fédéral de guerre:

1. Arrondissement du Haut-Valais. — Président: M. Wyr Pierre-Marie, à Viège; membre: M. Meyer Léo, à Tourtemagne.  
2. Arrondissement du Centre. — Président: M. Albert Dessimoz, à Conthey; membre: M.

Barras François, à Chermignon.

3. Arrondissement du Bas-Valais. — Président: M. Gex-Fabry Gabriel, à Val d'Ille; membre: M. Charles Ribordy, à Riddes.

Dans chaque district, le receveur est adjoint à la commission comme 3<sup>e</sup> membre, pour les opérations du district.

Commission cantonale de recours. — Président: M. le Dr R. Loretan, à Loèche; membres: MM. Gay Jean, à Sion, Anzévui Jean, à Evolène; — suppléants: MM. Roh Euchariste, à Granges, Rouiller P.-J., à Martigny.

— M. Augustin Clavien est nommé délégué de sel au village de Miège, en remplacement de M. Martin Clavien, démissionnaire.

— Le Conseil d'Etat homologue:

1. les statuts du consortium pour la montagne de La Chaux, de siège à Bagnes;  
2. le règlement bourgeois de Granges, sous réserve des modifications qui seront déterminées par le Dpt de l'Intérieur.

— Vu la demande du 12 mars 1925 de M. E. Wickenhagen, propriétaire de l'Hôtel-Chalet de la Forêt, rière St-Gingolph, le Conseil d'Etat lui concède la grève du lac Léman, longeant la propriété dite « Au bout de la forêt » sous les réserves ci-après:

1. le concessionnaire pourra exploiter le long de cette grève les graviers et sable pour son propre usage, mais il ne pourra en disposer en faveur de tiers, ni par vente, ni à titre gratuit;

2. le concessionnaire est autorisé à maintenir le débarcadère existant pour barques et bateaux à vapeur, à la condition expresse que celui-ci sera soumis aux dispositions du règlement de police relatif à la sécurité de la navigation et des passagers;

3. il sera réservé le long de la grève concédée et au bord de l'eau un chemin public de 1 m. 20 de largeur. Ce passage devra être toujours libre, aucune clôture ne pourra y être établie en travers. Outre ce passage public, il est réservé une servitude de halage, pour le cas où ce passage serait momentanément impraticable ou dangereux;

4. la présente concession est accordée pour le terme de dix ans.

— Vu les demandes, l'une de la section des Diablerets du C. A. S., l'autre de la Fédération montagnarde genevoise, concernant la concession du terrain pour la construction d'une cabane-refuge dans la région de la Neuva, val Ferret, le Conseil d'Etat, attendu que la demande de la section des Diablerets est antérieure à celle de la Fédération montagnarde genevoise, bien qu'elle ait été adressée erronément à l'administration communale d'Orsières, estime que la priorité revient à la section des Diablerets et, en vertu des articles 664 C. C. S. et 376 C. C. V., lui accorde la concession qu'elle sollicite.

Toutes les conditions légales étant remplies, les Caisses de crédit mutuel, système Raiffeisen, de Charrat et d'Evolène, sont autorisées à recevoir des dépôts d'épargne conformément à l'ordonnance sur la matière du 16 décembre 1919.

— Le Conseil d'Etat accorde à la direction des usines électriques de la Lonza, à Viège, en application de l'article 8 de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, l'autorisation d'exploiter ses installations ci-après:

1. concernant la fabrication du Metaldehyde;  
2. concernant la fabrication des tablettes de Meta;  
3. concernant la fabrication de l'acétone et de l'éther acétique;  
4. concernant son usine d'acétylène (nouvelles installations);  
5. concernant la liquéfaction de l'air, l'électrolyse de l'eau, et l'aldéhyde.

**AU CERCLE VALAISAN « TREIZE ÉTOILES », GENEVE.** — (Comm.). — Tous les membres actifs et passifs de ce Cercle sont invités à assister nombreux à la course d'été qui aura lieu aux Rochers de Faverges, à 20 minutes des Treize-Arbres, le dimanche 5 juillet prochain.

— Et depuis, interrompit-il, vous avez changé de manière de voir ?...

Elle courba le front et ferma à demi les yeux :

— Oui... j'ai découvert qu'il y avait un autre sentiment plus fort que l'amitié, un sentiment que j'ignorais... J'ai eu peur de... ne pas l'éprouver en me mariant, et j'ai pensé qu'il n'était pas honnête de vous épouser dans ces conditions.

— Qu'importe, si je me contentais de votre amitié !... Je vous aimais tant déjà, Catherine ; une fois mariés, je vous aurais aimée plus passionnément encore.

— Etre aimée n'est rien, répliqua-t-elle avec une inconscience cruauté, il faut pouvoir aimer soi-même.

— A force d'être dévouement chérie, l'amour vous serait venu... Je vous en prie, Catherine, ayez foi en moi, ne me reprenez pas votre main. Il est encore temps !

Elle secoua négativement la tête. Cette négation silencieuse réveilla la jalousie un moment assoupie au cœur de Vital et un sursaut de colère le mit brusquement, debout.

— Alors, c'est que vous en aimez un autre ! s'exclama-t-il.

Effrayée, elle s'était levée à son tour, et, très pâle, elle le regardait avec des yeux suppliants.

— Et cet autre, poursuivit-il, c'est Féli, avouez-le...

Rendez-vous des participants, station de Rive, à 6 h. 45, départ du tram à 7 h., dîner aux Rochers de Faverges, tiré des sacs et retour à Genève, à 20 h. 21. Les personnes désireuses de faire le trajet Veyrier-Treize-Arbres en funiculaire sont priées de s'inscrire au local d'ici au 2 juillet, au plus tard, les places au départ de 7 h. 30 à Veyrier étant réservées. Prix du parcours, aller et retour, fr. 7.70.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Café du Midi, Place Chevelu, ou au chef de course, M. Gaspard Albrecht, rue du Cendrier 4, Genève.

— La commission rappelle qu'il reste encore à disposition quelques channes et pots-canettes de la fête du 31 mai et serait reconnaissante à tous ceux que des souvenirs intéressent de bien vouloir les retirer au plus tôt au local, Place Chevelu 4. C. T.

**LES COMPTES DE CHATEAUNEUF.** — M. Albert Luisier, directeur à Châteauneuf, répond à la dernière communication de M. A. de Torrenté en déclarant qu'en sa qualité de directeur de l'Ecole d'agriculture, il a bien le droit de réfuter les allégations erronées relatives à cet établissement.

Il conteste qu'il soit opportun en ce moment d'engager une discussion concernant le bâtiment spécial pour le directeur et estime que la discussion doit être circonscrite aux abus qui auraient été commis dans la construction de l'Ecole d'agriculture, abus qui, selon M. Luisier, n'existent pas.

**SAXON. — Téléphone.** — Nous apprenons que le téléphone a été installé aux Mayens de Saxon (hameau de Sapinhaus).

Nos félicitations à la commune de Saxon et aux initiateurs de ce progrès.

**MONTHEY. — Fête de la Compagnie infanterie de Montagne IV/12.** — En vertu d'un arrêté fédéral sur l'organisation de l'armée, la Compagnie infanterie de montagne IV/12 est supprimée.

De nombreuses suggestions venues de divers côtés ont décidé un groupe d'anciens de provoquer une journée d'adieu de la IV/12.

A cet effet, il s'est constitué sous la présidence d'honneur de MM. le colonel Couchepin, le lieutenant-colonel Lonfat, le major Thomas et le capitaine Coquoz, anciens commandants de la compagnie, un comité chargé d'organiser une fête, militaire qui réunirait tous les hommes ayant fait partie de cette compagnie.

Elle aurait lieu à Monthey, le 2 août prochain.

Le programme projeté est le suivant :

Dès les trains du matin, réception des participants par le commandant actuel de la compagnie. Culte et allocation par le capitaine aumônier. Après le culte, causerie par le major Thomas : Histoire de la IV/12 pendant les mobilisations, puis conférence par le commandant de la 1<sup>re</sup> division. Banquet. Partie récréative à Choex, etc.

Rappelons que jusqu'en 1912, cette compagnie était presque exclusivement composée de soldats du district de Monthey.

Que tous les soldats de la IV/12 n'oublient pas cette date et répondent à l'appel qui leur est adressé personnellement.

Ceux qui ne recevraient pas jusqu'au 10 juillet prochain cet appel sont priés d'en informer le comité d'organisation.

Nos journaux cantonaux tiendront nos effectifs au courant des détails préparatoires de cette fête et communiqueront ultérieurement le programme définitif.

Le comité d'organisation de la fête de la Cp. IV/12 est composé comme suit :

Président, Lt Eugène Trosset ; — vice-président, Sgt Alexis Franc ; — secrétaire, 1<sup>er</sup> Lt Albert Cornut ; — caissier, Cpl Camille Mariaux ; — membres, Sgt Charles Ortelli et Fus. Paul Contat.

**PRIX DU MIEL.** — (Comm.). — La récolte en plaine est presque nulle. Dans son

Il lui avait saisi les poignets et les serrait violemment.

— Voyons, soyez franche jusqu'au bout... C'est Féli, n'est-ce pas ?

Elle fixa sur lui ses grands yeux sincères et répondit bravement :

— Oui... c'est Féli.

— Ah ! je m'en doutais, grand-t-il en la repoussant : il est jeune, lui, et il n'a pas perdu de temps pour me supplanter... Il a profité de mon absence pour susciter ce sentiment que je n'avais pas su vous faire connaître... C'était d'un bon fils !...

— Monsieur de Lochères, protesta énergiquement Catherine, ne soyez pas injuste... Je vous jure que votre fils ignorait absolument ce qui c'était passé entre vous et moi...

— Mais vous le saviez, vous, et vous auriez dû l'en instruire !

— Peut-être... Mais souvenez-vous que vous vous étiez réservé de lui en parler le premier, et que vous nous aviez recommandé le secret, à mon père et à moi...

— Ah ! comme vous savez bien le défendre, et vous avec lui !... Vous l'aimez !... et il n'a pas mis longtemps à gagner ce cœur que vous me refusez... De quels philtres et de quelles cajoleries s'est-il donc servi pour vous faire si promptement tout oublier ?

— Il n'y a eu ni philtres ni cajoleries, répartit ingénument Catherine ; vous avez amené Féli chez

ensemble l'année apicole restera en-dessous de la moyenne.

Toutefois, le prix du miel contrôlé ne subira pas d'augmentation pour le consommateur, le Comité de la Société romande d'apiculture propose le prix de vente au détail à fr. 5.— le kilo.

**MARTIGNY**

KERMESSE ET REPRESENTATIONS DE L'HARMONIE, 27-28 juin et 1-5 juillet

La kermesse de l'Harmonie, qui aura lieu cette année une semaine plus tôt que d'ordinaire et sera répétée la semaine suivante, présente cette fois-ci un intérêt tout spécial, du fait des représentations de la « Boîte à joujoux », ballet d'enfants d'A. Hellé, musique de Debussy.

L'exécution des danses variées par chaque acteur, dans le genre propre à son rôle, la poupée, le polichinelle, l'arlequin, le nègre, les soldats anglais et américains, etc., les jeux de lumière, le magasin de jouets, les décors rustiques et naïfs, tout cela est absolument nouveau à Martigny. Nous voulons en laisser la surprise au public. Disons seulement que la recherche de la mise au point de cette œuvre délicate, qui a coûté à Mme et M. Nicolay spécialement, tant d'heures de dévouement et de patience, aboutit à un résultat que nous étions loin d'espérer lorsque nous avons pu nous rendre compte des énormes difficultés qu'il s'agissait de surmonter. Un tour de force a été réalisé. Le public prouvera maintenant, nous n'en doutons pas, par sa nombreuse présence aux représentations, ces prochains samedis et dimanches, qu'il tient non seulement à passer deux heures infiniment agréables, mais qu'il apprécie à leur valeur les efforts d'éducateurs qui n'en sont plus à prouver leur talent et leur compétence.

Disons encore que le « Feuillu », impatientement attendu par de nombreuses personnes qui, depuis l'année dernière, le redemandent avec instance, réapparaîtra sur la scène de l'Harmonie, dans ses parties les plus intéressantes, avec quelques heureuses variantes.

Enfin, l'Harmonie se produira pendant les entractes, à l'intention des spectateurs, aussi bien que pour le plaisir des consommateurs qui se presseront à la cantine, où ont lieu les concerts.

Et, le dimanche soir, on dansera aux sons d'une musique dont les « as » de l'Harmonie ont seuls le secret. Vous nous en direz des nouvelles ! — (Voir affiches et annonces).

**NOS ÉCOLIERS A LA GEMMI**

Nos « étudiants » municipaux, avec les grandes personnes qui les accompagnaient, sont rentrés enchantés jeudi soir de leur course de Loèche-les-Bains, bien qu'elle se soit effectuée par une journée de juin bourru et glaciale. Mais l'insouciance du jeune âge n'a pas pris garde à cette bouderie intempestive de Dame Nature. Non contents de visiter la célèbre station des Bains, les « grands » sont montés à la Gemmi où ils ont pu voir la neige fraîche de près. De cette échappée dans le Haut-Valais et de la pittoresque vallée de la Dala nos écoliers garderont un souvenir durable.

Le soir, l'Harmonie attendait les voyageurs à la gare et, accompagnée de la foule, les a conduits sur la place de l'Hôtel de Ville où M. le Dr Ribordy, président de la Commission scolaire, a prononcé une allocution bien sentie qui est allée au cœur des jeunes. Ceux-ci ont répondu par un chant applaudi de la nombreuse assistance.

Les écoliers prenant congé de leurs maîtres et maîtresses, sont rentrés à la maison en se disant : au revoir, en octobre.

**TIRS MILITAIRES « LA DRANSE »**

Les tirs continueront dimanche 28, dès 6 h. et mardi soir 30, dès 17 h.

**En Suisse****Affaires neuchâtelaises**

Le Grand Conseil neuchâtelais a procédé à la nomination des autorités judiciaires du canton. Le Tribunal cantonal qui avait été réduit à quatre membres a été reporté à cinq. Sont réélus, MM. Robert Courvoisier, Ch. Gabus, A. Béguelin, Ch. Meckenstock, plus M. Cl. Dupasquier, président du tribunal de Boudry. M. Courvoisier a été désigné comme président du Tribunal cantonal et M. Gabus, en qualité de président de la Cour d'assises. On nomme ensuite sept présidents de tribunaux de districts (celui de La Chaux-de-Fonds étant divisé en deux juridictions) et leurs suppléants ainsi que les présidents des prud'hommes à Neuchâtel, Fleurier, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

M. Albert Maire, progressiste national, La

nous... Et l'apercevant, il m'a semblé vous voir vous-même quand vous aviez vingt ans, et c'est par là que j'ai commencé à le chérir. Il a lu dans mes yeux, probablement, comme je lisais dans les siens, et, sans presque rien nous dire, nous nous sommes aimés... Voilà toute ma faute et la sienne... Vous êtes bon, monsieur de Lochères, vous serez généreux et vous nous pardonnerez...

Mais la candeur de cet aveu ne désarma point Vital : au contraire, elle irrita plus douloureusement sa rancune. En constatant combien cet amour dont elle racontait naïvement l'éclosion rendait Catherine encore plus jolie et plus touchante, sa jalousie s'exaspéra :

— Je ne suis ni bon ni généreux, riposta-t-il, je suis un malheureux dont vous avez ulcéré le cœur et qui ne vous le pardonnera jamais... Adieu !

Sans voir les bras suppliants de Catherine tendus vers lui, il sortit de la salle et se précipita dehors.

**Faites un essai**

et voyez si au lieu de café pur, le succédané de café-mélange moca n'est pas préférable pour votre santé. Exigez la marque Kunzli

**VIRGO**

Prix en magasin: Virgo 1,40; Sykos 0,60. NAGO Olten

**Le Refuge**

par  
ANDRÉ THEURIET  
de l'Académie française

Des lancements aigus lui piquaient les tempes ; il s'accouda à la table et appuya sur sa main sa tête endolorie. En le voyant ainsi abattu, Catherine fut touchée de pitié. Elle s'attendait à des reproches, à un éclat de colère ; cette douleur muette la remua jusqu'aux entrailles.

— Monsieur Vital, reprit-elle en joignant les mains, pardonnez-moi d'avoir laissé mon père vous dire tout cela, au lieu de vous l'avouer moi-même... Pardonnez-moi de vous faire tant de peine !... Je vous jure que, lorsque je vous ai promis de vous épouser, j'étais poussée par une sincère affection... que j'ai toujours. Je vous voyais triste, agri par la solitude, et j'avais le désir de vous consoler en m'attachant à vous ; je me figurais qu'avec une bonne amitié et un entier dévouement je parviendrais à rendre votre vie heureuse et que cela me suffirait pour être heureuse moi-même...

Chaux-de-Fonds, a déposé la demande d'interpellation suivante :

« Le soussigné demande au Conseil d'Etat s'il serait disposé à intervenir auprès du Conseil fédéral et des Chemins de fer fédéraux, pour obtenir la suppression, éventuelle, de la révision des surtaxes de montagne dans le canton ».

Par 49 voix contre 42, le Grand Conseil a repoussé une motion socialiste demandant de prolonger les secours aux chômeurs âgés de plus de 55 ans.

**Destruction d'une usine**

A la suite de la rupture d'un tuyau dans la salle des machines de l'Usine électrique Urseren, à Hospenthal, la halle des machines a été démolie et mise hors d'usage. Un des murs latéraux a été enfoncé et le toit s'est effondré.

Le machiniste Fritz Regli, de Hospenthal, a été entraîné par les eaux et a pu finalement se sauver par une fenêtre. Les mesures nécessaires ayant été prises à Realp, le courant électrique n'a pas été interrompu dans l'Urserenthal.

**Philanthropie**

M. Jenny-Dinner, le plus ancien chef de la filature de Mollis (Glaris), mort récemment, a légué une somme de 100,000 fr. pour le fonds de retraites du personnel. En outre, le défunt a ordonné qu'une somme de 260,000 francs soit répartie aux ouvriers.

**La condamnation d'un chauffard**

Dans la nuit du 3 au 4 mars, un accident d'automobile fut provoqué à Morges par l'imprudence du chauffeur revenant de Martigny. Il vient d'être jugé par le tribunal de Morges : Maréchal, coupable d'avoir par négligence ou imprudence, causé la mort de M. Falcy, et des contusions et blessures à M. Bouchet entraînant pour celui-ci une incapacité de travail de quarante jours, est condamné à 500 francs d'amende, six mois d'emprisonnement et aux frais.

**Un descendant de Nicolas Chaux**

M. Félicien Sterroz, l'arrière-petit-fils de Nicolas Chaux, le grand patriote gruyérien, tué en 1781, est décédé à La Tour-de-Trême, à l'âge de 85 ans. Le défunt avait été instituteur, puis huissier du Tribunal de la Gruyère et de la Justice de paix à Bulle.

**LES NOYADES**

A Burglen (Thurgovie), le manœuvre Klausner, 57 ans, est tombé de nuit dans le canal d'une fabrique et s'est noyé. Le malheureux laisse une veuve et sept enfants de 9 à 23 ans.

A Vuissens (Fribourg), le petit garçon de M. Fazel, âgé de deux ans et quelques mois, s'est noyé dans une fosse à purin.

Quatre jeunes gens, montés sur un radeau, s'avançaient dans un marais tourbeux de plusieurs mètres de profondeur entre Walkringen et Enggistein (Berne), lorsque, au moment où l'un d'eux mit pied sur le rivage, le radeau chavira et les trois autres occupants tombèrent à l'eau. L'un d'eux réussit à se sauver ; un deuxième fut retiré de l'eau par une femme, tandis que le troisième, un garçonnet de dix ans, fils de M. Leuenberger, de Biglen, se noya. Le cadavre a été retrouvé.

**LES ACCIDENTS**

A Arbon, un garçonnet de trois ans, fils des époux Buhler, s'emparant sur la table d'un pot rempli de lait bouillant, le renversa et se brûla si grièvement qu'il succomba deux jours après.

A Ettingen, à la suite, croit-on, du non fonctionnement des freins, un camion-automobile lourdement chargé, qui descendait une rue très en pente, est venu s'écraser contre une maison qui subit de graves dommages. En même temps le camion passa sur le corps de la petite Stœcklin qui, grièvement blessée, succomba peu après à l'hôpital. Le chauffeur a été aussi blessé sérieusement.

Mardi, M. Joseph Erlanger, commerçant à Lucerne, 34 ans, accompagné d'un chauffeur, faisait un voyage en automobile pour apprendre à conduire. Entre Buren et Geuensee, dans la vallée de la Suhr, Erlanger, qui conduisait sa voiture à une allure modérée, vira brusquement sans que le chauffeur ait pu l'empêcher. La voiture passa par-dessus la bordure de la route, capota et fut projetée contre un arbre. M. Erlanger se brisa la nuque ; il est mort sur le coup. Le chauffeur n'a subi que de légères blessures. Le défunt laisse une famille nombreuse.

Travaillant à la gravière de la commune d'Oberentfelden (Argovie), près de la route de Schönenwerd. M. Rudolf Luscher, 65 ans, a été recouvert jusqu'à la poitrine par la chute d'une masse de gravier. Il a succombé aux blessures qu'il a reçues et à la pneumonie qui s'ensuivit.

M. Monti, correspondant du « Secolo » à Genève, propagandiste de la culture italienne chez ses compatriotes émigrés en Suisse (il adonné l'an passé une conférence à Martigny) a perdu son jeune fils qui, tombé dans un baquet d'eau bouillante, a succombé à ses brûlures.

A Hesseureute (Thurgovie), M. Augustin Müller, 54 ans, couvreur, a glissé d'un toit et s'est tué en tombant sur la place. Une latte pourrie s'est cassée sous ses pieds.

**Nouvelles de l'Etranger**

**MUSSOLINI ET LA PRESSE**

M. Mussolini a clos la session parlementaire par un nouveau coup d'Etat qui ne surprend plus. Au grand étonnement des députés, il leur a demandé de tenir une séance de nuit pour discuter le projet de loi muselant la presse.

Un député libéral s'étant levé pour demander le renvoi de cette discussion, M. Mussolini s'est opposé à tout attermoiement. L'opposition a alors abandonné la salle. Il n'est resté à la Chambre que les députés fascistes. En quarante minutes, pour ainsi dire sans discussion, la loi a été votée par 261 voix contre 5. La minorité n'a pas voté. A quoi bon ?

Cette loi ne comprend que huit articles ; M. Mussolini a déclaré, en effet, qu'une quinzaine d'articles seront renvoyés au gouvernement qui, à teneur des pouvoirs qu'il s'est fait accorder pour reviser le code pénal, fixera lui-même les limites de la liberté de la presse ainsi que les délits et les pénalités qui se rapportent à l'exercice de la profession de journaliste.

Voici le résumé de la loi votée par la Chambre :

Tout journal ou périodique doit avoir un directeur responsable, inscrit dans le catalogue des journalistes. Le directeur ou le rédacteur responsable doit recevoir une autorisation du procureur auprès de la cour d'appel, qui pourra la refuser à ceux qui auront été condamnés deux fois pour délits de presse.

L'éditeur et l'imprimeur du journal doivent déclarer au procureur les noms de tous les propriétaires du journal et de tous les membres du conseil d'administration, si le journal appartient à une société régulièrement constituée.

Les propriétaires du journal sont civilement responsables, avec l'éditeur, pour toutes les amendes et pénalités que le journal pourra encourir.

Les machines et tout le matériel de l'imprimerie constitueront une garantie pour le paiement des amendes et les frais de procès.

Tout journaliste, qui publiera des nouvelles fausses ou falsifiées pouvant alarmer les populations, troubler l'ordre public, nuire au crédit du pays, sera puni de six mois à trois ans de prison et d'une amende de 2000 à 10,000 livres.

Il sera constitué un ordre des journalistes et seuls pourront exercer la profession de journaliste ceux qui se seront fait inscrire dans cet ordre.

L'insistance que M. Mussolini a mise à faire voter cette loi au pied levé a provoqué des commentaires. Le « duce » a voulu sans doute éviter une discussion qui aurait pu prendre une grande ampleur ; mais on se demande s'il n'a pas voulu munir le gouvernement de cette arme de guerre en vue d'élections prochaines. Il a convoqué la Chambre pour le mois de décembre, mais bien des députés se sont demandés dimanche, en quittant Rome, s'ils n'avaient pas participé à la dernière séance de la 27<sup>me</sup> législature.

La presse jugulée, la Chambre s'est également occupée de la magistrature. Elle a voté, par 274 voix contre 42, un projet de loi qui permettra de suspendre de ses fonctions sans autre tout magistrat qui aura fait acte d'antifascisme. M. Mussolini a fait observer qu'il est urgent de procéder à l'épuration de tous les fonctionnaires, même de la magistrature.

Par des mesures moins liberticides, le roi Charles X et son ministre réactionnaire Polignac provoquèrent en France, en 1830, la révolution de Juillet et la chute définitive de la branche aînée des Bourbons. En 1925, en Italie, la dictature fasciste pourra-t-elle s'épanouir impunément ?

**M. Poulet à la Chambre belge**

Le ministère catholico-socialiste s'est présenté mardi à la Chambre. Le vicomte Poulet a lu une longue déclaration. Ce document déclare que la Belgique demeurera fidèle aux amitiés que la guerre a créées entre elle et ses alliés. Elle poursuivra le développement des accords internationaux et du pacte de la Société des Nations.

La déclaration fait ensuite allusion à la nécessité de créer de nouveaux impôts pour consolider l'équilibre budgétaire et pour pouvoir payer les intérêts aux Etats-Unis lorsque la dette sera consolidée.

Le député frontiste Vos a réclamé l'amnistie générale et inconditionnelle pour tous les condamnés pour intelligence avec l'ennemi.

M. Deveze, libéral, a déclaré que son parti contrôlerait avec fermeté les actes du cabinet.

La gauche libérale a décidé de refuser sa confiance au cabinet.

**Autour des camelots**

La deuxième Chambre correctionnelle vient de condamner les 35 ligueurs d'« Action française », qui furent trouvés porteurs de revolvers à la sortie d'une réunion publique, à 16 fr. d'amende pour port d'arme prohibée. Les ligueurs condamnés ont décidé de faire appel à ce jugement.

M. Charles Maurras, co-directeur de l'« Action française », inculpé de menace de mort à la suite de la lettre ouverte qu'il adressa au ministre de l'Intérieur, s'est présenté devant le juge d'instruction qui lui a fait connaître qu'inculpé à la suite de l'article du 9 juin dans son journal, il était inculpé aussi pour sa lettre ouverte.

**UN COUP D'ETAT EN GRECE**

Les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'incapacité du gouvernement d'Athènes, ont décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalacopoulos et de former un gouvernement militaire sous la présidence du général Pangalos.

Les bureaux de l'Etat-major de Salonique, l'Hôtel des postes et télégraphes, les gares et tous les établissements militaires sous le commandement de la place ont été occupés par les officiers révolutionnaires.

La censure de la presse a été instituée.

Un communiqué militaire annonce que la révolution est maîtresse de la situation dans toute la Grèce.

La flotte, commandée par l'amiral Hadjikiakos a adhéré au mouvement.

Le télégramme suivant a été adressé au président de la République : « Nous proclamons déchu le gouvernement. Nous considérons le Conseil des ministres responsable de l'effusion de sang fraternel. »

A la suite du mouvement militaire qui a éclaté à Athènes, le ministère a démissionné. M. Papanastasiou, chef du parti de l'Union républicaine, a accepté la mission de former le nouveau cabinet.

Ce mouvement militaire était prévu depuis plusieurs jours. Cependant, jusqu'au dernier moment le gouvernement avait assuré être maître de la situation et répondre absolument de la fidélité de ses troupes. Jeudi matin toutefois, le général Pangalos avec de nombreux officiers a occupé les casernes et a adressé aussitôt un ultimatum au gouvernement, exigeant sa démission avant 18 h. Ce même ultimatum était adressé par l'amiral Hadjikiakos et par le commandant des troupes de Salonique.

**Ça et là**

A Athènes, l'Assemblée nationale a adopté par 182 voix contre 42 le principe de la représentation proportionnelle.

Un enfant de deux ans, nommé Karl Brumme, vient d'arriver à New-York venant d'Heligoland. Le jeune voyageur a été expédié comme colis. Il portait, suspendue à son cou, une pancarte sur laquelle on lisait : « Je suis un citoyen américain. Je ne parle pas l'anglais. Je ne suis ni perdu, ni égaré, ni volé, ni abandonné. Je vais retrouver mon père et ma mère ».

Au Bourget, le capitaine Authon et l'adjudant Rogeret viennent d'accomplir une performance remarquable en effectuant le trajet de Paris-Pau-Paris en 8 heures de vol.

Partis de Paris à 8 h., ils ont atterri à 12 h. à Pau pour repartir à 15 h. et arriver à Paris à 19 h.

Au cours d'un orage qui s'est abattu sur Trignitz, dans la Marche de Brandebourg, trois hommes travaillant aux champs, près de Perlenberg, ont été atteints par la foudre et tués.

Le village d'Abu-Hamar, en Egypte, a été détruit par un incendie. Trois cent cinquante maisons ont été la proie des flammes. Dix-huit personnes ont été brûlées et plusieurs autres sont dans un état inquiétant.

Un avion hollandais allant de Rotterdam à Paris est tombé près de Cateau (France). Le pilote et les trois passagers ont été tués.

**ECHOS**

La liberté de croyance aux Etats-Unis.

Le révérend C. P. Højberg ayant refusé d'admettre le sens littéral du récit de l'histoire de Jonas dans la Bible, n'a pas été réélu président du séminaire luthérien danois de Des Moines, dans l'Etat de Iowa (Etats-Unis). Cette place sera attribuée à un homme convaincu que Jonas fut bel et bien avalé par une baleine. Le rév. Højberg a exercé ses fonctions pendant six ans, mais il s'est signalé très vite par une indépendance d'esprit qui lui aliéna ses coreligionnaires. Ne s'avisait-il pas de blâmer, voire de railler M. Bryan pour avoir dit qu'on ne peut professer à la fois le christianisme et la doctrine de l'évolution ?

Comme on voit, l'Etat d'Iowa n'a rien à envier à l'Etat de Tennessee où l'on poursuit les savants qui adhèrent aux principes de l'évolution et au darwinisme.

L'habitant de la terre est encore tellement intelligent et tellement animal que jusqu'à présent, surtout c'est la force brutale qui a fondé le droit. Camille Flammarion.

Un chapitre très important pour la ménagère économique est aujourd'hui la préparation d'une nourriture saine et fortifiante. Une assiette d'excellente soupe à chaque repas en rehausse sensiblement la valeur nutritive ; l'aliment liquide convient mieux d'ailleurs au corps que l'aliment solide, lequel est, du reste, beaucoup plus cher. Une soupe exquise, certainement bon marché, vite et simplement préparée, sera sans doute un potage Knorr. Sans aucune peine, la soupe peut être servie après 20 minutes de cuisson du comprimé préalablement dilué dans un peu d'eau. Par leurs variétés, les Saucisses Knorr offrent un choix incomparable.

Dimanche et lundi, kermesse de l'Harmonie de Chamoson à St-Pierre de Clages. (Voir aux annonces).



Potages „forme saucisse“ 6 assiettes 50 ct.

**SUZE** Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac. Se boit sec ou à l'eau avec Sirop de citron

Pour vous rafraîchir, buvez une **Orangeade supérieure DIVA**. Produit garanti naturel. Exigez la marque „DIVA“. **DISTILLERIE VALAISANNE, SION**

**C. Montangero** PEINTRE-PHOTOGRAPHE. **Pré de Folre — MARTIGNY-BOURG** avise tous ceux qui ont des photographies et agrandissements à retoucher qu'ils peuvent le faire de suite. Il se charge de retoucher soigneusement, à prix modérés, les agrandissements commandés à des voyageurs. L'atelier est ouvert tous les jours. **Encadrements — Enseignes** SE RECOMMANDE

Dimanche et Lundi 28 et 29 juin **Grand BAL Champêtre** dans les vergers de La Balmaz **Grand Match anx Quilles** Roue à la fortune

**Horlogerie, Bijouterie, Optique Mathias Voggenberger Martigny** Rue du Collège. **Jumelles, longues-vues, loupes, lunettes, pince-nez, lunettes contre le soleil, d'auto, pr soudure autogène, de glacier, pour casseurs de pierres, etc.** Grand choix de **boucles d'oreilles** modernes, colliers or, or doublé, argent,ivoire et pierres fantaisies. **Montres** des meilleures marques **Pendules carillons** et toutes autres. Réveils en tous genres. **Alliances or** (Gravure gratuite) Couverts de table. Channes. Coupes etc., etc. Réparations très soignées

**Vacances** Ovronnaz - Mayens de Leytron Pension du Grand Muvéran **8 fr. par jour** **Hoirie Les Michellod**, prop. Téléphone 8. 2.

**AVIS** Les Magasins de la **Société Coopérative de Consommation** Avenue de la Gare - Martigny **resteront ouverts dimanche matin 28 courant**

**LAITERIE DE SION** Rue de la Dent Blanche - Téléphone No 2.54 **Beurre de cuisine** à prix très avantageux **Expéditions par colis postaux.**

**Bicyclettes** garanties **Torpédo** à partir de Fr. 160.— **Motocyclettes et Vélos Condor** se trouvent chez **Ch. BALMA, mécanicien, Martigny** Facilités de paiement. Téléphone 149

**Fiancés** Voulez-vous avoir des meubles de bon goût et aux prix les plus avantageux ? - Adressez-vous chez **Widmann Frères, SION** Fabrique de meubles Près de l'Eglise protestante Catalogue à disposition - Devis gratuits

**On demande de suite femme de chambre** dans petite pension, à Leysin. S'adresser sous P 3115 S Publications, Sion. **A vendre une bonne vache** jeune et prête au veau, chez Tamarcaz, Café, à Fully. **Perdu** entre la maison Guallino et la scierie Bompard, une **broche-barette** souvenir. Rapporter au Confédéré contre récompense. **On achèterait un bon voyage de** **FOIN** pour vaches, rendu en grange. Faire offre au Buffet de Gare, Boverrier.

Madame Othmar VALLOTTON ainsi que les familles alliées, à Martigny, Genève, Paris, Loèche, Fribourg, Lausanne, Charrat, Saillon ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

## Monsieur Othmar Vallotton

leur cher et bien-aimé époux, beau frère, oncle, grand-oncle, neveu et parent, décédé à l'âge de 48 ans, après une pénible maladie.  
L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi 27 juin 1925 à 9 h. 45.

## XLII<sup>me</sup> Tir annuel de la St-Pierre

organisé par la Confrérie des Mousquetaires du Noble Jeu de Cible  
**Stand Vérolliez - St-Maurice**  
Dimanche et lundi 28 et 29 juin 1925  
PRIX et PRIMES fr. 8000 env.

Bonne Musique **BAL** sur Plancher  
CANTINE - RESTAURATION - CARROUSEL - BALANÇOIRES  
Tir mécanique - Jeux divers - Invitation cordiale

## Salle de l'Harmonie - Rue du Rhône Martigny

Samedi et dimanche 27 et 28 juin 1925  
4 et 5 juillet 1925  
Le samedi en soirée à 20 h. 1/2  
Le dimanche en matinée à 14 h. 30

## A l'occasion de la KERMESSE organisée par l'HARMONIE REPRÉSENTATIONS

PROGRAMME:  
Chœurs de Jaques-Dalcroze

## La Boîte à joujoux

Ballet d'enfants en 4 tableaux d'A. HELLÉ  
Musique de Cl. DEBUSSY  
Au piano: M. D. NICOLAY  
Mise en scène et danses réglées par M. et Mme NICOLAY

## Fragments du "Feuille"

(scènes redemandées)  
JAQUES-DALCROZE Nouvelle mise en scène  
Pendant les entr'actes,  
CONCERT DE L'HARMONIE à la Cantine

ENTRÉES: Réservées fr. 2.-; Premières fr. 1.50; Secondes fr. 1.-.  
CANTINE: Entrée libre

BAL champêtre, Jeux, etc.

Samedi 27 juin à 14 h. 30, RÉPÉTITION GÉNÉRALE pour les enfants. Entrée 30 ct.

## Hôteliers et Restaurateurs!

J'ai toujours à votre disposition fromages gras de Bagnes et maigre de laiterie, d'hiver, à partir de 2 fr. le kg., Gruyère gras vieux à 3 fr. 50 le kg. **Beurre** frais de montagne à 5 fr. le kg. **Beurre pour fondre** à partir de 4 fr. 60 le kg. **Oufs** frais à 2 fr. la douzaine, ainsi que **salaisons** soit: lard maigre du pays à 3 fr. 80 le kg., **saucissons** pur porc, **saucisses** mi-porc, mi-bœuf à 3 fr. le kg., **salami de Milan** 1re qualité, importation directe, à 6 fr. 50 le kg.

Prix spéciaux pour négociants.

J'expédie par retour du courrier, à partir d'un kilo, dans toutes stations de montagne.

Se recommande: (Téléphone 128)  
**Marcel BIRCHER, Martigny-Bourg.**

## CINÉMA ROYAL MARTIGNY

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI à 8 h. 30.  
Dimanche matinée à 2 h. 30.

AVIS. - Les séances du vendredi sont supprimées jusqu'au 15 septembre

Suite et fin du grand succès

## ROGER LAHONTE

Au même programme:

## Au Pays Blanc

Grand film documentaire et instructif en 4 actes, (La vie des Lapons, leurs troupeaux de Rennes, les Aurores Boréales, le soleil de minuit, etc.) Ce film d'une durée d'une heure sera donné au commencement du programme. Pour lui seul, il vaut la peine que vous vous déplaciez.

**Ciné Journal Suisse**  
La semaine prochaine le match international de football Suisse-Belgique et Championnat Cycliste Suisse à Cèrillon. Salle bien aérée.

Pour juger de la valeur indiscutable de l'encaustique à l'eau

## CIRALO

voyez notre exposition dans la Halle du Mobilier Comptoir Suisse, LAUSANNE

PROSPECTUS DANS LES DROGUERIES OU LABORATOIRES EREA, MONTREUX

Profitez de **Samedi 4 juillet 1925** cette occasion

A l'occasion de INTERNATIONALE la III<sup>me</sup> Journée COOPÉRATIVE

Société Coopérative de Consommation, Martigny

Encouragés par le succès immense que cette journée a eu l'an passé, tous nos articles

seront vendus avec un rabais de 5 % LE les Chaussures " " " " 10 %

et inscription sur Carnets

Les articles suivants sont exceptés:

Sons, Farines **Samedi 4 juillet 1925** Charbons

unique qui vous est offerte

## LA Banque Coopérative Suisse MARTIGNY

recommande à son honorable clientèle ses

## Compartiments de Coffres - Forts

Taxe de location Fr. 3.- par trimestre

CHANGE

aux meilleurs cours du jour.

## Il est reconnu que!!!

l'apéritif sain „Diablerets“ est une liqueur bienfaisante et agréable qui rafraîchit sans débiliter. C'est un élixir de longue vie. Il aide aussi à la décomposition des aliments; par cela il est un digestif hygiénique.

## LES BOUCHERIES FAVET Genève

expédient par colis postaux franco à partir de 5 kg., contre remboursement des viandes de 1re qualité, bœuf, veau, mouton et charcuterie, bouilli, bœuf 2.50 le kg., rôti 3 fr. le kg., mouton poitrine 2.50 le kg., épaule 4 fr. le kg., veau poitrine 3.50 le kg., porc frais 2.80 le kg., saucisson de ménage, saucisson à bouillir 3 fr. le kg., lard bajoues 2.50 le kg., beau lard maigre fumé 3.80 le kg., Grosse de rognon 1.50 le kg., Cervelats 3 fr. la dz.  
Se recommande A. FAVET

## BAISSE DE PRIX

Accordéon, 10 touches, depuis 9.50, 12 et 15 fr.; 17x4 basses 27 fr.; 21x8 basses 38 fr. Violon-mandoline 18 fr. Zither 19 fr. Piccoloflûte 4 fr. 50. Ocarina 90 ct. Harmonica à bouche de 30 ct. à 15 fr. Gramophone 45 fr. Cordes et accessoires bas prix. Catalogue 1925 gratuits. Réparations.  
Ls Ischy-Savary, Payerne

## Guerre aux Gerces!

Malgré l'usage de la naphthaline, les ravages causés par les gerces ou mites (élignes) sont très grands et irréparables, les dames clairvoyantes ayant constaté depuis longtemps que la naphthaline n'a aucune valeur contre ces rongeurs voraces. Par contre toute trace de gerce est tuée immédiatement par l'antimité idéal

## CHLORO-CAMPHRE

utilisé en grand avec succès étonnant par plus de vingt-cinq ans - naux fédéraux et cantonaux qui, experts en cette matière, ont constaté sa supériorité formidable sur tout autres produits. Le **Chloro-Camphre** est beaucoup plus fort que le camphre ordinaire, bien qu'il soit deux fois meilleur marché que ce dernier.  
Les lainages, fourrures, tapisseries, uniformes, feutres de piano, etc., traités au **Chloro-Camphre**, sont à l'abri absolu de toute attaque. Odeur de lavande agréable. Vente exclusivement en **cartons verts** d'origine à fr. 1.20 et grand modèle à fr. 3.-, jamais ouvert au poids, dans les principales pharmacies du Valais.

La destruction de la vermine est assurée par la plus forte poudre insecticide du monde

## Fulgurine

la seule qui tue également le couvain des punaises, cafards de cuisine rouges ou noirs, puces, fourmis et autres insectes. Paquets rouges à 1.50 et 0.75 dans les principales pharmacies.  
Exigez expressément le véritable Chloro-Camphre et la véritable Fulgurine.

## Règles mensuelles

Remèdes réguliers contre les retards mensuels.  
3. Ecrire à H. NALBAN, pharmac. rue du Stand, Genève.

## Marchands de Vins

vos comptes sont bouclés avec précision à la fin de chaque exercice en accordant votre confiance à la comptabilité organisée par la . . .

**Fiduciaire Romande**  
G. Dupuis, Martigny  
Téléphone 136

## Charcuterie Gve BURNIER

5 Palud 5, Lausanne  
expédie ses délicieux:  
Jambonneaux fum. fr. 2.50 le kg.  
Bajoues maig. € 3.- €  
Lard gras € 2.50 €  
Marchandise du pays 1re qualité.

## Cerises

Chez Rochat, propriétaire, près du Stand, Martigny, bonnes cerises au plus bas prix du jour.  
Pas d'expéditions.

## Imprudent

est celui qui se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste.  
Case Dara 430 Rive, Genève.

## Viticulteurs

sulfatez avec la „Renommée“ de la S. A. AGRICOLA à Hüssigny. 25 ans de succès. Sécurité, facilité, économie. En vente dans toutes les localités viticoles. Agent général pour le Valais: Gustave Dubuis, Sion.

## A louer appartements

au National, Martigny. 2 jolis appartements  
S'adresser à Alf. Girard-Rard.

## Un bon charretier livreur

connaissant les soins à donner aux chevaux est demandé pour le 1er juillet prochain. Prix à convenir. Adresser offres à case postale No 11546, Martigny-Ville.

## N'achetez que les bonnes machines à coudre

(Broder et repri-ser sans repriseur). R. Paul, Viege  
Bouilli avec os le kg. Fr. 1.60  
Rôti sans os 2.40  
Viande fumée sans os 2.40  
Saucisses et saucissons 2.60  
Salamis 3.60  
Gendarmes (gros) la paire —.45  
Demi port payé  
Boucherie chevaline centrale  
7 Louve Lausanne H. Verrey

## Hôtels de montagne

Accords et réparations de pianos.  
H. HALLENBARTER, SION

## Friction Duperrex?

Produit éprouvé depuis de nombreuses années contre les douleurs de l'Espèce Porcine.  
Fr. 2.50 le flacon  
Pharmacie Coquoz Riddes

## Pommes de terre

nouvelles, foin vieux, paille fourragère, foin botté pour litère.  
Expédition, demandez prix-courants. Louis Zenklusen, Sion.  
Gros Détail

## Dames

Dara 430 Rive, Genève.

## On cherche personne

de 30 à 50 ans honnête et propre chez dame seule avec un bébé.  
Faire offres Mme Maridor Violletta, Territet.

## PERSONNE

faisant bonne cuisine est demandée de suite dans famille à la montagne. Adresser offres avec certificats au Dr E. Raoux, Les Diablerets s. Aigle.

## Imprimés

en tous genres à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.



confirme à nouveau ses qualités incontestables en gagnant à la course nationale des côtes du Doubs et course du kilomètre lancé à Zurich

III<sup>e</sup> catégorie „Tourisme“  
1er Prix „ANSALDO“  
2me Prix „ANSALDO“

III<sup>e</sup> catégorie „Amateurs“  
1er Prix „ANSALDO“

Prix d'équipe intermarques  
1er Prix „ANSALDO“

Kilomètre lancé à Zurich  
1er Prix „ANSALDO“  
2me Prix „ANSALDO“

Agence pour VAUD et VALAIS:  
**W. ZWEIGART, Lausanne**  
Place Chauderon 26 - Tél. 94.53

## Charrat

Dimanche et lundi 28 et 29 juin  
**GRANDE KERMESSE**

donnée par la Fanfare l'Indépendante  
BAL champêtre, Jeux, etc.  
BONNE MUSIQUE

## St-PIERRE-des-CLAGES

Dimanche 28 et lundi 29 juin  
**Grande Kermesse**

organisée par  
l'Harmonie de Chamason  
BAL Champêtre  
Jeux, etc.



et le cuir est toujours intact, car ils ont été entretenus au

## Selecta

C. MERMOD, produits chimiques techniques, Carouge-Genève

## Mon sucre coûte la moitié moins

d. puis que je prépare régulièrement les boissons, les compotes, etc. d. toute la famille avec du sucre et de la Saccharine Hermes. Produit suisse sans aucun effet nuisible. — Recette: un morceau de sucre et une tablette de saccharine Hermes par tasse de café, de thé, de cacao, etc.; pour sucrer les compotes, 10-12 tablettes équivalant environ 100 gr. de sucre. Dans d'innombrables ménages, en usage depuis des années.

## BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

S. A. à SION  
reçoit des dépôts sur  
OBLIGATIONS de 5 à 5 1/2 %  
CAISSE d'ÉPARGNE 4 1/2 %  
(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales. Versements depuis fr. 5.-)  
COMPTES-COURANTS 3 1/2 %  
à vue  
PRÊTS. CHANGE La Direction.

## 3 AVANTAGES

ont procuré la bonne renommée de nos chaussures: la bonne qualité la belle forme les prix bas

Nous expédions franco contre remboursement:

Nombres	Prix
Souliers millitaires, ferrés, solides, cuir ciré	40/48 20.50
de dimanche p. messieurs, box-vachette, Derby	40/48 20.—
à lacets p. messieurs cuir ciré	40/48 18.—
à lacets de dimanche p. dames, box-vachette	36/43 18.50
box-vach., Derby	36/43 19.—
à lacets p. dames cuir ciré	36/43 15.—
à lacets de dimanche p. garçons cuir ciré	36/39 16.—
à lacets de dimanche p. enfants cuir ciré	26/29 9.80
à lacets p. enfants cuir ciré	30/35 11.80
à lacets p. enfants cuir ciré "ferrés"	26/29 10.—
à lacets p. enfants cuir ciré "ferrés"	30/35 12.—

Demandez notre catalogue Réparations promptes et bon marché

**Red. Hirt fils, Lenzbourg**